

LES TRAVAUX A LA DT



SOMMAIRE

	Page
Editorial	1
Face au mépris	2 - 3
Contrats, qui comptera ?	4 - 5
On a testé pour vous : le groin de martelage	6 – 7
Terre brulée	8 – 9 – 10
Bonnes feuilles	11
Brèves	12 – 13
Glissements sémantiques	14 – 15
Faire face à la dialectique syndicale	16 – 17
Lifting	18 – 19
Voyage, voyage	20 – 21
Le questionnaire de Proust	22
Le brouillon du questionnaire de Dubreuil	23

« Tenter, braver, persister, persévérer, être fidèle à soi-même, prendre corps à corps le destin, étonner la catastrophe par le peu de peur qu'elle nous fait, tantôt affronter la puissance injuste, tantôt insuffler la victoire ivre, tenir bon, tenir tête ; voilà l'exemple dont les peuples ont besoin, et la lumière qui électrise ».

Victor HUGO – Les Misérables

EDITORIAL

Si je vous dis projet d'établissement, vous me dites ? « Je ne l'ai pas lu ».

Et pourtant, il cache une mine d'informations. C'est ce projet qui porte la déclinaison du COP pour la durée du contrat.

En résumé, que nous propose le projet d'établissement ?

Augmentation des récoltes, simplification des aménagements, privatisation de l'emploi et fusion des DT, pour une forêt gérée dans l'esprit de la « gestion durable ». En fait tout est dans cette appellation « gestion durable ». Que met-on sous ce vocable ? Pour quelle durabilité et pour quelle gestion ?

L'ONF devant équilibrer son budget, ce dernier reposant majoritairement sur le revenu des ventes de bois, l'Etat se désengageant, difficile de parler de gestion à long terme alors même que la vision du gestionnaire est de trouver des pistes pour présenter un budget en équilibre au ministère.

Les idées fusent : développement du bois énergie « *la biomasse forestière représente déjà une part prépondérante des énergies renouvelables (...). L'accroissement de la valorisation économique du bois énergie peut également déclencher l'amélioration des peuplements forestiers pauvres (taillis, etc)* » - et l'appauvrissement du sol, gestion à long terme ?

Le recours à l'emploi privé n'est là que pour répondre à des préoccupations mercantiles : alléger les coûts de gestion. Mais alors pourquoi avoir confié, pendant des années, à des fonctionnaires la gestion des forêts publiques, si ce n'est pour en garantir une gestion dans le souci de l'intérêt général et de la préservation ? Cet objectif aurait-il changé ?

En ces journées de temps maussade, le moral et l'engagement syndical sont difficiles à préserver. Militer c'est défendre une idée, une cause à laquelle nous croyons. Je milite pour la forêt, je milite pour un ONF garant de sa conservation et d'une gestion basée sur la durée. Et vous ?

Luttons ensemble contre la morosité ambiante, sortons de notre léthargie et défendons ensemble « l'avenir de nos forêts ».

Quelles forêts pour nos enfants ?

Il est plus que jamais temps de se poser la question.

Véronique BARRALON



Il y a 80 ans, le Front Populaire.

FACE AU MEPRIS ... DES FORESTIERS DEBOUT

Ce qui frappe le plus quelque mois après un changement de direction à L'ONF, c'est la façon brutale et manipulatrice d'envisager ses relations avec les organisations syndicales. Tel un enfant auquel rien ne peut être refusé, non contente de réduire les syndicats à de simples courroies de transmission d'une approche caricaturale des forêts et des rapports sociaux au travail, la direction traite dorénavant les personnels et leurs représentants avec un mépris de moins en moins dissimulé. Le compte rendu de la quatrième réunion consacrée au projet d'établissement, boycottée par le SNUPFEN Solidaires, en dresse un saisissant tableau.

Peut-être la raison première qui autorise de tels comportements est-elle à mettre en relation avec ce constat fait par le milliardaire G. SOROS : « il y a une guerre des classes, c'est un fait, mais c'est ma classe, la classe des riches qui mène cette guerre, et nous sommes en train de la gagner ». Une ancienne 1^{ère} Ministre de Grande Bretagne n'avait-elle pas déjà vendu la mèche en déclarant « there is no alternative ». En résumé, « abandonnez toute espérance. »

Sous pavillon de complaisance de Bercy, le Code Forestier comme le Code du Travail sont désormais considérés comme autant de freins à des retours de profits financiers rapides, ce qui autorise l'actuelle direction de l'ONF, peu scrupuleuse et aux ordres, à se transformer en instrument de la dépossession des citoyens d'un bien commun précieux et rare.

C'est ainsi qu'à sa façon elle solde ce qui reste d'une République sociale.

Ce préalable permet peut-être de mieux comprendre son attitude actuelle.

Le dédain

Petit rappel. Après un vote unanime des syndicats contre le COP proposé au Conseil d'Administration en décembre dernier, tous, à l'exception notable du SNU Solidaires, se retrouveront pourtant dès janvier pour en décliner ses modalités concrètes d'application. Dans la foulée, et sans qu'ils en soient prévenus, s'introduira subrepticement à l'ordre du jour un passager clandestin de taille ; une réforme territoriale historique qui n'impacte selon la direction « que » 500 personnes et par la même occasion bouleverse l'organisation administrative des régions.

Le compte rendu de la 4^{ème} réunion du projet d'établissement offre un tableau saisissant du théâtre d'ombres dans lequel s'égarent à présents certains.

Un premier constat s'impose et qui peut surprendre, le DG tient sa revanche et y prend un réel plaisir. C'est en tout cas ce que ses propos manifestent de façon explicite. « *Dans ma jeunesse, confesse-t-il, j'ai été de l'autre côté de la table ... J'ai alors beaucoup embêté mes directeurs en n'allant pas dans leur sens* ». Comme on le voit, décomplexé et débarrassé de vains scrupules et profitant de circonstances devenues favorables, Monsieur « Je » poussera même son avantage en administrant une cinglante leçon aux représentants du syndicat EFA-CGC présents qui menaçaient, il est vrai mollement, de quitter la réunion. En effet : « *il faudra un jour m'expliquer, leur fit-il remarquer, pourquoi l'organisation syndicale représentant les cadres mettant en œuvre la politique de cet établissement semble avoir le plus de problèmes avec notre démarche* » ; tant il est vrai qu'il semblait aussi désormais admis qu'étant parvenu à cette étape de la concertation, il n'y avait plus vraiment de raison de s'opposer de façon sérieuse à ses nouvelles exigences.

Outre ce ferme rappel à l'ordre, une occasion lui était donnée de pointer les ambiguïtés inhérentes à tout syndicat de cadres lorsqu'il formule le début d'un refus conséquent aux désiderata de sa direction. C'est alors que dans ce qui ressemblait de plus en plus à un vaudeville, leurs représentants qui menaçaient de quitter la séance, y furent encouragés par un très étudié : « Bon après-midi », qui s'offrit à « Je » une rare occasion de « *feindre un intérêt secret à la rupture de la négociation, au moment même précisément où il désire le plus qu'elle soit continuée* ». ¹

Ce qui surprend face à cette volée de bois vert, c'est la façon dont tous les syndicats présents reprirent le fil de la conversation, laissant ainsi croire que rien de vraiment fâcheux n'avait eu lieu

...

Toutefois, le plus navrant et le plus choquant, mis à part les états d'âme d'un représentant de la CGT qui déclara ne pas avoir franchement apprécié le déroulement de cette comédie dans laquelle des représentants des personnels s'étaient égarés et laissés prendre comme dans une nasse, consista en l'assurance plusieurs fois répétée par les mêmes, à accepter d'à nouveau s'y faire prendre.

Et c'est à coup sûr le principal enseignement que l'on peut tirer de cette journée du seize mars deux mille seize. Elle confirme en effet de façon édifiante la remarque toujours à l'ordre du jour et formulée dans un lointain, et pourtant bien proche 16^{ème} siècle par un jeune homme de 18 ans « *il est incroyable, constatait-il, de voir comme le peuple, dès qu'il est assujéti, tombe soudain dans un si profond oubli de sa liberté qu'il lui est impossible de se réveiller pour la reconquérir : il sert si bien, et si volontiers qu'on dirait à le voir qu'il n'a pas seulement perdu sa liberté, mais bien gagné sa servitude* ». ²



1. Jean de la Bruyère (1645-1596). Le Ministre ou le plénipotentiaire est un camélon – Extrait des Caractères, du Souverain ou de la République
2. Etienne de la Boétie, Discours de la servitude volontaire (1576)

CONTRATS, QUI COMPTERA ?

Quelle mission plus difficile pour un agent patrimonial que d'aller défendre un contrat d'approvisionnement de hêtre auprès des communes en ce moment ?

Pour convaincre un interlocuteur, il faut être convaincu soi-même.

Sur le fond, la contractualisation paraît tout à fait en adéquation avec les aspirations des forestiers. La maîtrise de l'exploitation, pour une meilleure qualité et une meilleure préservation du patrimoine, est une vieille revendication du SNUPFEN.

Valoriser au mieux des bois de qualité que plusieurs générations de forestiers ont cultivé en triant les produits est une satisfaction.

La plus-value apportée par le gestionnaire forestier au client en terme d'économie de prospection et de gestion de chantier devrait mieux rémunérer l'ONF et le propriétaire.

La transformation locale d'une ressource locale est en adéquation avec les valeurs de gestion et développement durable des forestiers.

Améliorer les conditions de travail des bûcherons débardeurs qu'ils soient salariés de l'ONF ou ETF grâce à la possibilité de choisir l'intervenant va dans le sens de la prévention de la pénibilité.

Hors, de nombreux bâtons dans les roues sont mis aux agents qui doivent argumenter.

Tout d'abord, les grilles de prix sont au mieux opaques, au pire non communiquées. C'est la première question de la commune propriétaire, « combien va-t-on vendre nos bois ? » On ne peut pas y répondre. Certes, le service bois nous indique régulièrement que sur la campagne précédente, les prix en adjudication bord de route sont comparables à ceux obtenus en contrat, mais compare-t-on la même chose ? Nous avons des clients exigeants qui font découper les bois plus court que les lots qui sont mis en adjudication, car ils ne veulent pas de classe 3 et pas trop de qualité D. Cela gonfle la qualité de leurs lots qui ne sont alors plus comparables à ce que l'on vend sur pied ou en bloc façonné.

Ensuite, l'argument massue qui consiste à dire aux communes qu'elles sont sûres de vendre leurs bois une fois mis bord de route est battu en brèche par le comportement de certains acheteurs (pas tous, car certains jouent le jeu) qui font la fine bouche en fin de saison et demandent des rabais injustifiés quitte à laisser les bois sur les bras de la commune si elle n'obtempère pas.



Un espoir avait été placé lors des débuts des contrats dans la récupération de la plus-value apportée par l'ONF à l'acheteur qui gagne un temps important de prospection, gestion de chantier, risque juridique, paperasserie, voire transport dans le cas de bois rendus usine. La désillusion fut rapide et on nous a vite expliqué que ce serait pour plus tard. Ce coût de prospection et gestion est estimé environ à 5€/m³ pour les acheteurs, cette somme est aujourd'hui intégralement supportée par la commune par le biais de l'ATDO ou par l'ONF en domaniale. Les négociateurs de contrats n'ont toujours pas réussi à intégrer cette plus value aux grilles de prix.

On aurait pu se rattraper sur la valorisation des plus belles qualités comme le déroulage par exemple en traitant directement avec les clients spécialisés, mais pour l'instant, on vend les bois en long au même acheteur qui lui ne se prive pas de faire le négoce des belles qualités et réalise le bénéfice.

Les négociations des grilles de prix peuvent également être mises en cause. Il y a une différence d'objectifs entre un acheteur qui souhaite s'approvisionner au moindre coût et un cadre de l'ONF qui a pour objectif de passer un maximum de volume en contrat conformément aux objectifs nationaux. On comprend bien alors le déséquilibre. Cela n'a pas pour effet de tirer les prix vers le haut.

Le marché du bois d'industrie n'étant pas bien orienté en ce moment en feuillu, il est difficile de garantir à une commune que ses surbilles et ses houppiers ne resteront pas indéfiniment sur place de dépôt faute de débouchés.

Le hêtre est une essence pour l'instant avec un prix unitaire faible et les moins-values réalisées en contrat par le propriétaire sont peu visibles. Qu'en sera-t-il lorsqu'il faudra commencer à vendre du chêne en contrats (ce qui se fait déjà à grande échelle dans d'autres régions) ? Les écarts de prix pourraient avoir des conséquences plus visibles sur les recettes.

En définitive, l'objectif national fixé par les tutelles de l'ONF (voir chiffres du COP) de développer la commercialisation par contrat d'approvisionnement pour sécuriser l'approvisionnement de la filière bois et l'objectif de maximiser les recettes bois pour améliorer les comptes de l'établissement sont deux objectifs contradictoires. L'état devrait prendre ses responsabilités et annoncer clairement que les contrats sont une forme d'aide à la filière et en tirer les conséquences qui seraient de donner des compensations financières à l'ONF qui devra y investir du temps de personnels non négligeable et peut-être consentir une modération des prix unitaires. Au passage on remarque que les embauches de commerciaux bois à raison d'un poste par 60 000 m³ supplémentaires commercialisés par contrat ne sont pas réalistes et qu'une part du travail se retrouvera inévitablement à la charge de l'ensemble des services de l'ONF.



ON A TESTE POUR VOUS : LE GROIN DE MARTELAGE

Après le harnais inadapté aux ventres replets et poitrines généreuses, le masque interdit aux barbus.

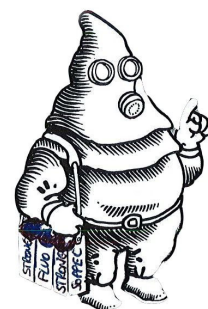
Marteler à la peinture ne présente, nous assène-t-on, AU-CUN-DAN-GER, sauf éventuellement pour les femmes enceintes et quelques êtres sensibles qui rentrent du travail avec des maux de crâne probablement psychosomatiques. Afin de rassurer les petites natures, la direction tient néanmoins à leur disposition des masques ad-hoc, il suffit d'en faire la demande.

Premier test

Martelage à deux d'une deuxième éclaircie de résineux mélangés pin noir – sapin, par temps orageux sur une très faible pente. Le collègue est légèrement en retard donc je décide de l'accueillir entièrement équipé, en forestier post-moderne : TDS, compteurs, marteau, compas, gants, trois bombes de peinture, gilet haute visibilité, casque et masque de protection. J'ai cru que mon camarade allait faire demi-tour effrayé par cette créature tout droit sortie d'un blockbuster apocalyptique de bas étage.

Premier constat : on fait peur, même aux collègues. Nous décidons de travailler au compteur : je pointe les pins, lui les sapins (il ne porte pas de masque). Nous avons tous constaté l'impressionnant silence qui est tombé sur les opérations de martelage depuis l'introduction des TDS... le masque va encore confirmer cette tendance :

la voix est déformée, étouffée et affaiblie, adieu les échanges sur les choix sylvicoles, la vie comme elle va, le football et le repas du midi. Néanmoins, on s'en sort pendant la durée de l'opération – une heure et demie – moyennant plusieurs pauses car l'accessoire est contraignant. Qu'est-ce qu'il fait chaud là-dedans... Obligation de s'arrêter toutes les vingt minutes pour tenter de vider le mélange de sueur et de condensation qui s'accumule rapidement dans le masque et qui irrite vilainement ma peau de bébé.



Deuxième test

Mélange douglas-sapin sur pente forte et embroussaillée, en équipe, temps clair, mais humidité d'égout suite aux précipitations délirantes de ces dernières semaines. Douglas au compteur, le chef a réglé son TDS pour saisir les sapins minoritaires dans le mélange. Durée de l'opération : une heure et demie, puis casse-croûte, puis retour sur la pente pendant deux heures et quelque. Verdict : au bout de dix minutes (et je suis généreux) une puissante envie que ça se termine. La gêne à la respiration, presque imperceptible sur le plat, est bien réelle. A chaque fin de virée c'est une libération accompagnée d'un mot pas aimable envers la situation et d'une cigarette qui récompense l'exploit d'avoir traversé une telle épreuve. Je ne me suis pas rasé depuis trois jours : ça gratte sévère là-dedans et il paraît que ça anéantit le bénéfice du masque. Puisque ma voix est lointaine, je dois coller à la virée du chef pour qu'il entende mes appels, il a un peu de mal à décoder la voix de Dark Vador, ça va encore mais uniquement parce que je suis le seul à porter ma burqua ou ... plutôt mon masque.

L'après-midi j'oublie mon masque pour le martelage en réserve d'une première éclaircie feuillue et je prends ma dose de solvants et autres ingrédients inoffensifs (et tenant du secret industriel) comme tout le monde...

La peinture, une véritable bombe sanitaire

L'exposition chronique aux aérosols augmente dramatiquement le risque de cancer de la vessie. C'est comme ça. Je m'arrête à ce constat. Certaines UT consomment plusieurs centaines de bombes chaque année, jusqu'à plus d'une bombe par personnel et par jour travaillé.

Le port du masque est indispensable, mais tout le monde s'en fout : vous ne viendrez pas vous plaindre quand vous serez sous chimio, car la direction mettait des protections à votre disposition et vous ne les avez pas utilisées.

Vivement le premier martelage en zone périurbaine : en terme d'image pour l'Office, une vraie bénédiction : finis les commentaires sur les gardes qui se promènent, place aux cris de terreur des enfants confrontés à des avatars de soldats des tranchées sortis tout droit de leurs cauchemars et aux regards effarés des promeneurs.

Décidément, on fait un beau métier.

Car il n'y a AU-CUN-DAN-GER !

NUAGE DE PEINTURE EN FORET

Le moins que l'on puisse dire est que la direction pense bien à ses agents. Enfin ceux de terrain. Casque de sécurité, lunettes, gants, veste de pluie, chaussures de sécurité, tire-tique, trousse de secours, ...

Pas un risque identifié qui n'ait sa réponse !

Même le marteau n°1 a été repensé pour atténuer les effets du martelage intensif. Et pourtant cela n'empêche pas les TMS de se développer en décimant les équipes de martelages les unes après les autres.

Alors la peinture a pris le relais. C'est quand même plus chouette la forêt en couleur. Du rouge du rose de l'orange du bleu du blanc, ... On en bouffe de toutes les couleurs.

Nuage toxique et masque à gaz

Si la peinture n'est parfois que saupoudrée ponctuellement dans les peuplements adultes, les jeunes peuplements sont eux copieusement tartinés.

Et quelle réponse apporte la direction ?

Rien. Enfin si, elle propose à ceux qui en font la demande un masque à cartouche. Vous savez : « Je suis ton père »*.

Enfin pas plus que ce que prévoit le fabricant de peinture : Un risque modéré en plein air qui ne nécessite pas forcément le port de protection.

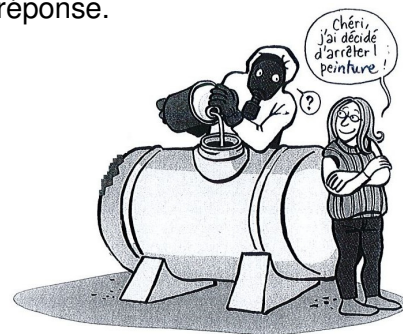
Seulement qu'en est-il d'une exposition dans la durée ? Pendant toute la carrière d'un agent patrimonial. Faudra-t-il attendre une hécatombe de jeunes retraités tombés sous les effets à retardement d'une exposition prolongée à la peinture ? Genre bombe à retardement ?

Il a fallu attendre longtemps les nouveaux marteaux.

Combien de temps pour qu'on soit dotés de masque de protection ? Qu'on veuille les porter ou pas est un autre sujet.

Au-delà de l'inconfort du port prolongé du masque, du débat peinture/pas peinture qui peut émailler les discussions dans les équipes au moins il y aurait une réponse.

Combien de temps à attendre ?



*référence à Star Wars, Dark Vador et son célèbre masque

TERRE BRULEE

Depuis le début du mois de mai, dans la province canadienne de l'Alberta, la forêt boréale brûle. A ce jour, plus de 350 000 ha de forêt ont été réduits en cendres. Et le feu n'est toujours pas maîtrisé. Comment expliquer un tel phénomène ?

L'arrivée massive de l'homme, il y a une quinzaine d'années dans cette région, attiré par l'exploitation des sables bitumineux, le désengagement de l'Etat en matière de gestion des forêts publiques au profit de compagnies forestières privées sans états d'âme, le réchauffement climatique à l'origine d'un printemps chaud et sec constituent des réponses. Une catastrophe et des causes qui font écho à celles de l'été meurtrier russe de 2010 qui avait ravagé plusieurs milliers d'hectares de taïga.

Une situation dantesque

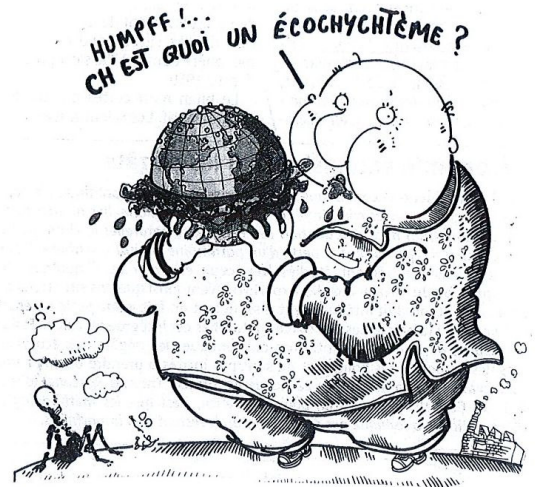
A partir du 1^{er} mai, des feux de forêts d'une violence inouïe ont encerclé et ravagé progressivement la ville de Fort Mac Murray, dans le nord de l'Alberta. Dans les jours qui ont suivi, la presque totalité des 88 000 habitants a fui.

Cette année les feux de forêts sont intervenus anormalement tôt dans la saison. A cause du phénomène El Nino, Fort Mac Murray a connu un hiver et un printemps très secs, avec des températures nettement au-dessus des normales. Toutes les conditions étaient réunies pour la propagation rapide d'un feu. Ainsi, début mai, la température est montée à 31 degrés. Avec l'air sec ambiant, les flammes portées par des vents soufflants à 40 km/h ont dévoré à grande vitesse la forêt boréale alentour.

A la mi-mai, sur 19 feux actifs, 4 étaient toujours hors contrôle. Ils mobilisaient 2000 hommes. Quelques 430 000 ha dont 350 000 ha de forêt boréale avaient brûlé.

Dans cette région d'exploitation des sables bitumineux, les incendies ont entraîné l'arrêt de la production pétrolière de la région soit 680 000 barils/jour, 20 % de la production canadienne. De plus 8000 travailleurs des compagnies pétrolières ont été évacués.

Le coût de la reconstruction de la ville de Fort Mac Murray coûterait 9.3 milliards de dollars canadiens (6 milliards d'euros).



La forêt boréale, un milieu exceptionnel

La forêt canadienne renferme 30 % de la forêt boréale mondiale, un des derniers grands écosystèmes forestiers de la planète. S'étendant d'un océan à l'autre sur une bande de 1000 km de largeur, la forêt boréale est une des plus grandes étendues de forêt ancienne au monde et couvre plus de la moitié de la surface terrestre du Canada. Cette région est riche en ressources naturelles. Elle présente un paysage composé d'affleurements de granits, de lacs, de rivières et de marais, de forêts de pins, d'épinette (épicéas), de sapin, de mélèze, de tremble, de peuplier. En captant 40 % de tout le dioxyde de carbone de la planète, la forêt boréale joue un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique.

Une gestion des forêts confiée à des intérêts privés...

La très grande majorité des forêts du Canada (93 %) sont des terres publiques. La gestion des forêts est confiée aux provinces et chacune d'elles développent ses propres lois en matière de conservation et de gestion des ressources naturelles. Et c'est là que le bât blesse. Environ la moitié de la forêt boréale a ainsi été attribuée à des compagnies forestières ou concédées à celles-ci en vertu de permis. L'exploitation se concentre dans la région sud de la forêt boréale, où se trouve l'habitat faunique le plus riche. Plus de 90 % des activités forestières prennent la forme de coupes à blanc dont certaines s'étendent sur plus de 10 000 ha, soit parmi les plus grandes au monde !

...dont les conséquences sont dramatiques

De telles exploitations déstabilisent le milieu, libèrent d'énormes quantités de dioxyde de carbone qui accentuent un peu plus le réchauffement climatique. Et la hausse des températures libère dans ces régions froides des chlorates de méthane emprisonnés dans le sol depuis le quaternaire, qui à leur tour, accentuent le réchauffement qui lui-même crée les conditions favorables à des incendies de forêts qui vont dégager des quantités monstrueuses de CO₂. Le cercle vicieux est engagé.

Les forestiers, des sentinelles peu écoutées

A propos de la situation autour de Fort Mac Murray, le Directeur des Forêts de la province Nord Alberta juge la situation « *explosive* » et considère que les forestiers, experts dans leur domaine, ont un devoir d'alerte vis à vis de la Nation. C'est ce qu'ils ont fait.

En effet, disposant de peu de moyens, notamment pour entretenir les sous-bois, dans une région uniquement préoccupée par les pétrodollars, les services de gestion des forêts avaient mis en garde depuis longtemps contre le risque de tels incendies.

Cette mauvaise gestion des forêts aurait permis, entre autres facteurs, un incendie d'une telle ampleur. « *Quand les gens se sont implantés ici, ils combattaient tous les feux pour sauver le bois, éliminant plus de 90 % des brasiers en abattant et « en bulldozant » les arbres. Ces amoncellements au sol ont contribué à créer au fil des décennies, des conditions propices aux feux de forêts* », affirme au journal québécois, Kelly Johnson, directeur associé de Partners in Protection, le programme FireSmart à travers le Canada.

Sables bitumineux et rejet de CO₂

Située malheureusement sur la 3^{ème} plus grande réserve mondiale de pétrole, la forêt boréale subit, depuis le début du siècle, l'appétit des grandes compagnies pétrolières. En quelques années, dans un espace vierge au nord de Fort Mac Murray, des usines transformant le sable en pétrole ont poussé comme des champignons. L'extraction du pétrole visqueux du sol boréal canadien est 2 à 5 fois plus émettrice en CO₂ que celle traditionnelle de pétrole fluide et représente 83 % de la hausse des émissions de CO₂ du Canada !

Si l'on voulait respecter les engagements de la COP 21, 85 % du pétrole des sables bitumineux ne devrait pas être exploité. Pour l'instant, la chute des prix du pétrole a réduit leur exploitation, mais un groupe comme TOTAL continue à investir des milliards d'euros afin d'entrer en production...en 2017.

Le précédent russe

Il y a 6 ans, la Russie avait connu des conditions estivales torrides (des températures de 8° supérieures aux valeurs moyennes) qui avaient provoqué des incendies géants dans les campagnes russes. Dans le n° 85 d'Antidote, nous indiquions qu'en 2000, le Kremlin avait supprimé le Ministère de l'Environnement pour le fusionner avec le Ministère de l'Exploitation des Ressources Naturelles et qu'en 2007, la réforme du Code Forestier engagée par Poutine entraînait la régionalisation de 800 millions d'hectares de forêts. Les régions ne percevant pas la contribution promise censée financer hommes et matériel, durent se tourner vers des groupes industriels du bois et du papier qui investissent massivement dans l'achat de terres et de forêts et exploitent des concessions forestières de façon anarchique.

Que de similitudes avec le modèle canadien.

En Finlande aussi

Malheureusement d'autres pays, propriétaires de forêt boréale suivent l'exemple de ces grandes puissances. Ainsi, en Finlande, un projet du parlement d'Helsinki prévoit que l'Etat privatise son office des forêts Metsähallitus et cède les forêts à des organismes privés dont les grandes multinationales comme Metso, industrie de papier, qui pourront gérer l'ensemble des forêts. Ce projet porte sur 1/3 de la forêt finlandaise dont les parcs et réserves, mais aussi la gestion des sites Natura 2000, de l'ensemble des zones protégées, des tourbières, bref de tous les espaces naturels de Finlande sauf les lacs et rivières...

La raison ? Leur office ne rapporte pas assez d'argent, alors mieux vaut vendre.

La France dans le même sillon

La réorganisation des régions de l'Hexagone, la volonté de l'Etat de faire correspondre l'organisation de l'ONF avec leurs limites territoriales, l'exemple corse, tous ces faits alimentent la crainte de la dissolution de notre office national et de sa régionalisation. Avec quels moyens seront alors gérées les forêts ? Les exemples russe, voire canadien font froid dans le dos.

En développant à tout va les contrats d'approvisionnement, en autorisant les coupes d'extraction « minières », en fixant lors de chaque contrat de Plan, des volumes de récolte en hausse, des possibilités surréalistes dans les aménagements, ne sommes nous pas en train de nous perdre au profit de la filière bois avale et de lui confier bon an mal an, la gestion de nos forêts ?

En Alberta, début juin, la forêt boréale continuait de se consumer...



Pyromane

*incendie volontaire
dont je suis la terre
les multiples foyers
que vous allumez
me consomment
comme du cellophane,
pyromane, pyromane*

*tous les canadiens de la terre
n'en viendront pas à bout
tant que vous n'aurez pas décidé
de laisser pour un temps
reposer ce bout de terre,
de terre brûlée
de cellophane, pyromane...*

Valérie Leulliot/le village vert/2007
Chanson tirée de l'album Caldeira

BONNES FEUILLES ...

Ancien secrétaire général du SNU, aujourd'hui à la retraite, Bernard FRANQUIN vient de publier un récit autobiographique rare et haut en couleurs intitulé « Si tu cries dans la forêt ... » parmi de nombreux et savoureux récits, il nous raconte comment, confronté à « la maladie dégénérative des cadres forestiers », il s'engagera dans la bataille syndicale dès la fin des années 70 ...

L'ONF, qui n'avait pas encore assimilé la culture d'entreprise et s'accrochait au mode de fonctionnement hiérarchique de l'armée, vivait ses dernières années de vaches grasses. Anarchistes dans l'âme, les soixante-huitards excellaient dans l'art de museler l'autorité en la confrontant à une force plus redoutable. Peu de gradés osaient braver un élu ou un journaliste, encore moins un groupe de subalternes sans peur au ventre et des reproches plein la bouche. Avec un peu de doigté et quelques forts en gueule, nous menions une vie de bohème dans un établissement paramilitaire. Ne pouvant frapper par crainte du retour de bâton, nos chefs se vengeaient en modulant négativement prime ou note annuelles, piteuse riposte dont nous nous fichions comme de l'an quarante. Ainsi que les héros du film MASH de Robert Altman, nous assurions nos arrières en étant très compétents. Nous gérons nos triages à la manière des Suisses, avec beaucoup d'autonomie. La hiérarchie guettait l'erreur et réprimait, elle s'embourbait dans une gestion lourde et inefficace pendant que nous affinions nos connaissances sylvicoles. L'impact spectaculaire des pluies acides sur la foliaison des arbres mit à nu la superficialité de notre savoir, nous piochâmes l'érudition allemande et helvétique. A l'opposé de nos dirigeants dont la frileuse prudence masquait leurs lacunes, nous fîmes feu de tout bois, alertant les médias, éditant brochures et tracts, organisant des conférences, invitant les citoyens à toucher du doigt le « Waldsterben ». Nous étions l'âme du combat écologique naissant, luttions au sein du mouvement de défense « Alsace Nature », échangeons avec « Pro Sylva », soutenions l'agriculture biologique, contestant de l'intérieur et de l'extérieur la gestion de l'ONF avec trois pointes d'attaque : l'enrésinement, les coupes à blanc et l'emploi de phytocides ».

Ce mouvement chambarda ma façon de penser.

Il exhaussa l'intérêt du collectif. Au début de ma carrière professionnelle, je baignais intellectuellement, physiquement dans l'égoïsme. Obsédé par un idéal autogestionnaire, je m'imprégnais de théories anarchistes qui durcissaient mon esprit individualiste et épousais les thèses tiers-mondistes où mon irresponsabilité se fondait dans celle des opprimés. Et puis, il y avait Olivier (sourd profond NDLR). Il fallut attendre que le soleil de Metz dissipât la brume strasbourgeoise. Gardien jaloux de mes petits intérêts, je contestais le pouvoir des autres en participant sporadiquement à des actions collectives sans m'investir vraiment. La pénombre des sous-bois m'allait mieux au teint que les lumières des tribunes.

Mes incursions dans la section syndicale étaient occasionnelles. Nous formions une bonne bande de copains qui jouaient à Robin des Bois, décochant des flèches dans une superbe chênaie communale.

Les Vosges sont un véritable enfer vert. Miter le massif est une œuvre de salubrité publique, avait-il lancé d'un ton rogue en me congédiant comme un laquais. L'attitude hautaine tentait d'escamoter la petite vertu d'un homme qui essartait unes des plus belles jeunes futaies de chêne rouvre alsaciennes.

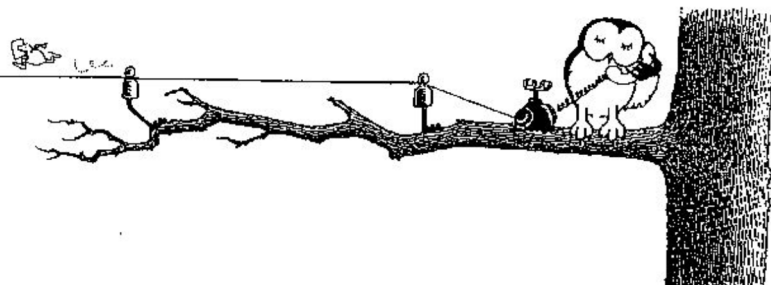
J'écumais de rage mais ne pouvais réagir. Je me fis élire secrétaire de section et courus frapper à la porte de son bureau.

Le petit con vient en tant que délégué CFDT (à l'ONF largement devenu SNU.SOLIDAIRES NDLR) vous dire qu'un gros con comme vous devrait changer de boulot ! ce qu'il fit.



L'aventure syndicale commençait.

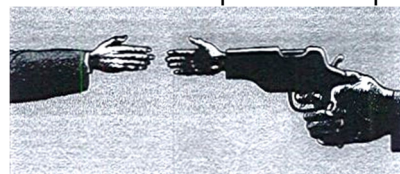
Bernard FRANQUIN. Si tu cries dans la forêt ... Récit autobiographique d'un homme des bois. Les Impliqués. Editions l'Harmattan – mai 2016 – 262 pages 22 €



Dans conjoncture, il y a joncture : La conjoncture n'est pas favorable pour les ETF, en plus du mauvais temps, les carnets de commande sont clairsemés. Un ETF se plaint de ne pas avoir beaucoup de boulot, il a perdu un bon client exploitant d'origine turque. Pourquoi ? « on s'est pris le bec, je n'aime pas trop *ces gens là moi !* »

Botan hic ! : Lors d'une formation botanique à Velaine, un stagiaire cherche à identifier un pâturin (*poa* en latin). Après avoir fait remarquer un critère de détermination lié à sa petite taille, un autre stagiaire annonce crânement : « alors c'est un *Petit Poa !* ». Regard noir du botaniste en herbe, tout le monde n'a pas le même humour.

Désarmant ! : On sent bien que la nouvelle note de service sur le stockage des armes de service a pour objectif de compliquer tellement la détention d'arme pour les fonctionnaire qu'elle finira par les décourager et leur faire *rendre les armes*. Parallèlement, on cherche de plus en plus à armer les membres de sociétés privées de sécurité. Toujours dans la même direction, et allez on y va !



La grenouille. En réponse à une question du syndicat de cadres EFA CGC lors de la 5ème réunion du projet d'établissement « Je » leur répondis ; « il est très difficile de me prendre en défaut sur mes déclarations. Tout ce que je dis ou écris est millimétré. » Il paraît que ça a fait un effet bœuf.

Chaud et humide. En Franche-Comté le mois de mai fut le plus arrosé depuis 150 ans. Le moustique tigre a fait son apparition dans la banlieue bisontine et un champignon tropical jamais récolté en France, l'*ascobolus scatigenus*, a été trouvé sur un tas de fumier de cheval à St Vit (25). En mars, nous a rendu visite l'oiseau sacré de l'Egypte, la louette. Des huppes fasciées ont en outre été observées en avril dernier à Vuillecin dans le Doubs alors que son aire habituelle se trouve dans le sud de l'Europe. « Houp, houp, houp » c'est son cri et elle aime particulièrement les arbres creux.

Capital... sur pied. Si des incendies de forêts se multiplient dans le monde, chez nous c'est leur prix qui s'embrase. Il a doublé depuis 1997 (4 040 Euros/ha). Les petits acheteurs assurent le chauffage de leur habitation, les gros cherchent des placements stables pendant que l'économie verte est en embuscade pour mouliner de la biomasse.

Passées les bornes, il n'y a plus de limites : aujourd'hui, toutes les coupes sont permises. L'Etat ou les communes ont besoin d'argent ? Pas de problème. La forêt constitue un capital dans lequel on va taper. N'importe comment. La hiérarchie va ainsi proposer ou autoriser des « coupes de dimensions », mais doux euphémisme, va présenter cela aux élus comme des « coupes exceptionnelles » : dans de belles futaies fermées, la consigne va être de prélever tous les chênes de diamètre 60 cm et plus. Impossible direz-vous !



Eh bien si, tout est prévu. Un code coupe existe : REX = Régé EXtraction. On ne fait donc pas mieux que les Houillères ou Salinières qui ruinaient des peuplements. Nos « ingénieurs des mines » ne sont pas des sylviculteurs. Ce n'est pas nouveau.

On l'aurait presque oublié : Il est prévu de réunir les services de l'état dans un même bâtiment à Lure, le bâtiment de la sous-préf. L'ONF fera partie de la maison. Vous avez bien lu, l'Office National des Forêts est encore considéré comme un service de l'état ! Rien n'est perdu ! Ca fait quand même chaud au cœur.

Millimétré et avec aplomb. Avidé de bois, « je » estime sans rire que « le martelage n'est pas un élément central de la vie à l'ONF ». Dans la négociation il pense même « adopter une position prudente et non provocatrice. » Apparemment ça n'a fait rire ni fuir personne...

Solidaires. Comme vous le savez, pour le meilleur et pour le pire, les Bourguignons nous rejoignent. Les quelques AOC fromagères franc-comtoises humectées du nectar de leurs treilles devraient faciliter le rapprochement. Les traditions sociales et libertaires inspirées par Proudhon, Charles Fourier, les fruitières ou le combat des Lip, nous rappellent une révolte qui eut lieu le 27 février 1630 à Dijon. En cette 2^{ème} semaine de Carême en effet, le carnaval devint l'emblème de la révolte et fut le départ d'un énergique soulèvement de vignerons. Gardons la mémoire, et bienvenue à tous les camarades !



Bienvenue dans « le meilleur des mondes » : en 2016, la bagatelle de 1 125 000 euros doivent être affectés à certaines charges externes de l'ONF. Nom de code : SOMA = SOutien MAnagement. Coïncidence troublante, dans le roman culte d'Aldous Huxley cité en titre, chacun prend sa pilule de « soma », tous les jours, pour être bien soumis et heureux, en d'autres termes, pour devenir le parfait exécutant borné.



Détricotage : *« Tout le sens de l'Histoire a été celui-là : que le ministère du Travail échappe à celui de l'économie. C'est de l'anti-Macron avant l'heure ! L'histoire du Code du travail, érigé pour défendre les droits humains a été faite de sang, de larmes, de grèves, de longs débats au parlement. La contre-révolution a eu lieu en septembre 2015 lorsque Hollande a dit qu'il fallait adapter les droits du travail aux besoins des entreprises ». Ces propos sont de Gérard Filoche, membre du bureau national du PS. La différence entre lui et un autre ancien inspecteur du Travail du nom de Christian Dubreuil ? Le premier est un humaniste cohérent, le second un opportuniste égaré.*

Capital... confiance. Les dotations aux communes diminuant, un maire a pris la décision unilatérale de marteler à la peinture des chênes en plus dans une parcelle en régénération déjà martelée sans prévenir l'agent. Affaire à suivre...

Sois belle ... Ce ne sont pas seulement les qualités indéniables de travail et d'écoute de l'assistante sociale qu'a souligné le DT lors de son départ. Il a insisté également sur ses tenues agréables à regarder et son élégance.

Après avoir travaillé à l'Équipement avec les hommes en orange, l'ONF et les hommes en vert et avant de rejoindre les hommes en bleu de la gendarmerie, voici que pour son pot de départ notre assistante a dû en voir de toutes les couleurs !

GLISSEMENTS SEMANTIQUES

Les mots sont un vrai domaine de lutte politique et sociale. Diviser pour mieux régner est l'arme des puissants, de nos dirigeants. Le langage fait partie de cette stratégie là.

La communication que nous dénonçons régulièrement dans Antidote, a pour but de faire passer des réorganisations ineptes, des régressions sociales, des inégalités mais aussi de maintenir les subordonnés dans l'obéissance, la soumission.

Des mots, des expressions sont en train de changer et ce n'est pas un hasard...

Quand beaucoup confondent libéralisme et liberté

Déréguler, c'est enlever des règles, donc libérer les initiatives, les profits. Cela séduit pas mal de monde, une foule de « citoyens » qui associent cela à de la liberté. Alors que c'est la porte ouverte à la concurrence sauvage, à la prédation des milieux naturels, à la corruption, aux fraudes, aux inégalités.

S'il y a confusion sur le sens de certains mots, il y a également des glissements sémantiques volontairement orchestrés. Ainsi, on ne dit plus « *patron* » mais « *entrepreneur* », on ne dit plus « *plan de licenciement* » mais « *plan de sauvegarde de l'emploi* ». L'expression « *force de travail* » a été remplacée par « *coût du travail* » et le « *capitalisme* » est désormais une « *économie sociale de marché* ».

Pas une réunion sans que l'affreux anglicisme « *impacter* » soit utilisé au moins une fois. Quand il s'agit de parler de l'effet de telle mesure, de telle nouvelle procédure, de la suppression d'un poste, du déploiement d'un outil informatique, la Direction va utiliser le verbe « *impacter* » à dessein dans la mesure où ce dernier ne qualifie pas la nature de l'impact : est-il négatif ou positif ? Remplacez ce terme par « *affecter* », « *altérer* », et vous comprendrez qu'elle va (ou veut) vous faire avaler une couleuvre.

Certaines de ces dérives de « com » moderne ont, notamment, été mises en évidence par Olivier Besancenot dans son « *Petit dictionnaire de la fausse monnaie politique* » (édition *Cherche Midi*).

Des « CDI intérimaires » chez PSA

Dans son émission « *Interception* » du 24 avril dernier, France Inter traitait du thème de l'intérim. Si l'on entendait un peu effarés que près de 2 millions de personnes signent, chaque année, en France un contrat d'intérim et que ce type de contrat est très présent dans l'industrie automobile, qu'il se substitue à l'emploi pérenne, on découvrirait un glissement sémantique surprenant utilisé chez PSA : le « *CDI intérimaire* », nouveau contrat (moins précaire qu'un CDD traditionnel) pouvant courir sur une période de trois ans. Alors pourquoi ne pas embaucher des salariés en contrat à durée indéterminée plutôt que de faire appel à des CDI intérimaires ? Aucune réponse de PSA, mais pour France Inter, le CDI intérimaire permet de ne pas embaucher en CDI.

« Dernier inventaire avant liquidation »

A l'ONF, nos dirigeants ne sont pas en reste. Ils proposent un « *projet d'établissement* », comme s'il y avait un projet d'avenir alors qu'il s'agit très clairement d'un « *dernier inventaire avant liquidation* » ! Avant une probable régionalisation.

Depuis longtemps, on ne parle plus de sylviculture dans notre EPIC, les termes techniques, botaniques sont devenus rares. Alors, on en distille de temps en temps et on les retrouve par exemple pour dénommer des programmes informatiques : « *Teck-Séquoïa* », une façon de masquer la dérive froidement technologique de notre boîte. Il est amusant de constater que l'on a utilisé des noms d'essences exotiques, choisir des noms d'essences indigènes aurait été trop ringard. Et puis le terme « *bouleau* », ça ne l'aurait pas fait.

A l'Office National des Forêts, il est étonnant de constater que chaque Agence dispose d'un service « *Forêt* ». N'est ce pas redondant ? Eh bien non. Seuls 4 % du personnel travaillent dans ces services. Mais alors que font les autres, s'ils ne font pas de forêt ? Bonne question.

Bien sûr, il y a le gros contingent des techniciens forestiers des UT, des secrétaires qui les épaulent. Tout ce monde, approximativement, représente 2/3 des effectifs. Mais que fait le dernier tiers ? Travailler « *hors forêt* », manager ou, en d'autres termes, « *organiser le bordel ambiant* ».

Enfin, le terme « *agent patrimonial* » interpelle. Les mots essentiels que sont « *techniques* » et « *forêt* » sont absents pour définir le métier de forestier-sylviculteur de terrain. Cette appellation peut aussi bien signifier « *gardien de musée* », ou « *assistant de recherche archéologique* ». A la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ou à l'INRAP (Institut National de Recherche Archéologique Préventive), entre autres, on trouve également des agents patrimoniaux.

Ce terme, impropre, flou, très probablement sorti des cartons du cabinet d'audit Deloitte et Touch en 2002, fera l'objet d'un article spécifique dans un prochain numéro d'Antidote.

Et si l'on remplaçait le terme « *manager* » par « *prédateur* » ou « *fossoyeur* », cela serait-il considéré comme un glissement sémantique ?



« Il n'y a peut-être plus de mots simples, comme il n'y a plus de vrai pain.
Tant pis ! Si les meilleurs ont vraiment trop servi, eh bien, nous en referons d'autres,
nous referons des mots libres, pour les hommes libres. »

Bernanos (décembre 1940)
fustigeant les traîtres de Vichy et leur
« travail », « famille », « patrie »

FAIRE FACE A LA « DIALECTIQUE SYNDICALE »



VU COTÉ SNUPFEN

1. Du même extrait aussi de l'Art de la guerre : « quelques critiques que puissent être la situation et les circonstances où vous vous trouvez, ne désespérez de rien ; c'est dans les occasions où tout est à craindre, qu'il ne faut rien craindre ; c'est lorsqu'on est environné de tous les dangers, qu'il n'en faut redouter aucun ; c'est lorsqu'on est sans aucune ressource qu'il faut compter sur toutes, c'est lorsqu'on est surpris, qu'il faut surprendre l'ennemi lui-même ».

2. Les seules motivations de Dialogique, « être la voix de son maître ».

3. Il y a peu on disait d'elle qu'elle pouvait casser des briques. A ce jour, elle se réduit à des à peu près, où l'on se salue dans le vide et où l'on juge dans le faux. Par contre, si la dialectique est exercée dans le cadre du travail et de la production, ça devient nettement plus intéressant à questionner.

4. Les 7 figures de la dialectique flanquées de leurs 7 procédés sont bien étranges, mais « que de raison en faveur de ce nombre » ! Littré.

5. Dialogique au hit-parade de l'enfumage.

6. Comme « un bon général, connaître tous les lieux qui sont ou qui peuvent être le théâtre de la guerre ».

7. Pour améliorer les postures, nous avons une préférence pour le kâmasutra.

8. Ne pas reconnaître l'improbable, qui est comme l'éclair du martin-pêcheur au-dessus du lac, car c'est là que se reconnaît le fin stratège.

Rapide bilan d'une journée Dialogique consacrée à la « dialectique syndicale » : Au petit matin, les esprits sont pénétrants, durant la journée ils s'alanguissent et le soir ils rentrent à la maison

...

Faire face à la "dialectique syndicale"

Mieux s'armer face aux techniques de déstabilisations

Programme / 1 jour

« Quand tu n'es pas fort dans l'échange, sois fort dans la nuisance » SUNTZU

VU DE LA DIRECTION :

1. Climat social : comment s'y repérer ?

- Comment se mesure l'engagement ?
- Comment réagissent les salariés face à l'insatisfaction ?
- Comment décoder les signaux faibles ?

2. Vision des stratégies syndicales en 5 dimensions :

- Comment se construit le « pouvoir » syndical ?
- Comment décoder les motivations des syndicalistes ?
- Comprendre leur organisation et leurs jeux de rôle.
- Cartographier les équipes à l'aide de la sociodynamique

3. Comprendre la dialectique...

- La dialectique : une méthode et des techniques qui permettent de :
 - Faire douter...
 - Dénoncer, contester...
 - Surprendre, étonner, déstabiliser...
 - Déceler les contradictions...
 - Susciter la mauvaise conscience...

4. Repérer :

- Les 7 figures de la dialectique (amalgame, implication, récupération, transfusion, transfert d'émotion, mutation de responsabilité, unanimité)
- Les 7 procédés de la dialectique (Alternative, escalade, harcèlement, ressentiment, orchestration, inévitabilité, mauvaise conscience)

5. Travailler les parades possibles :

- Contrepoints verbaux, gestuels, contre la mise en cause, l'appropriation, l'effet de liste, la généralisation, le choix truqué, le ressentiment, la fatalité, les stratégies de l'incident, l'émotion...etc.)

6. Décoder les signaux faibles...

7. Améliorer les postures au travers d'exercices pratiques autour des réunions de Comité d'entreprise, les délégués du personnel ou au cœur d'un service...

8. Erreurs à éviter avec les partenaires sociaux.

LIFTING

Le 14 de la rue Plançon fait peau neuve. Pour faire un lifting au bâtiment vieillissant, un budget conséquent a été octroyé à la DT. Les travaux débutés en février, dureront approximativement une petite année. Mais que de chamboulements !

Comme avant toute opération le bâtiment a dû être examiné sous toutes les coutures pour détecter la présence d'amiante. Une telle présence aurait engendré des coûts trop onéreux et les travaux n'auraient certainement pu être envisagés. Ce premier diagnostic posé, il est nécessaire est de trouver maître d'œuvre et autres spécialistes pour mener à bien ce projet.

Début 2016 la grande opération commençait : libérer les 5^{ème} et 4^{ème} étages (les travaux s'organiseront pas tranche de 12 semaines et concerneront dans l'ordre les 5^{ème} et 4^{ème}, puis le 3^{ème} et le 2^{ème} pour se terminer par le 1^{er} et le rez-de-chaussée), transférer les personnels sur un autre site (la City), organiser les parkings....

Le soutien des ouvriers forestiers a permis que les opérations de déménagement se passent au mieux.

Des surprises

En parallèle les premières entreprises arrivent et prennent possession du bâtiment : peintres, électriciens, plombiers, plaquistes... A l'intérieur comme à l'extérieur le bâtiment est méconnaissable. L'habillage extérieur ainsi que les fenêtres sont changés : petit clin d'œil ONF, un bardage en bois habillera le bâtiment, et certaines fenêtres bénéficieront d'un encadrement vert. Les fenêtres en aluminium devraient permettre une meilleure isolation. Dans les étages, certaines cloisons sont abattues, les sols sont enlevés, les plafonds déposés. Un réel toilettage à chaque niveau. Les couloirs seront plus larges et abriteront des niches pour les photocopieurs (aux dernières nouvelles ces niches sont trop petites, ou alors les photocopieurs trop gros !) mais également de grands placards. Les vieilles moquettes poussiéreuses sont remplacées par des vinyles de couleur, les murs sont repeints. Et les toilettes.... réaménagées et mises aux normes (mais là il devait y avoir un p'tit couac, car dans une des toilettes livrées il y avait un WC fermé et un urinoir, mais pour entrer dans le WC fermé on devait passer devant l'urinoir, alors imaginez la gêne du pauvre garçon dérangé par sa collègue de bureau et vice et versa !)

Nuisances

Les allées et venues des ouvriers, la nacelle thermique, le bruit des perceuses ou des visseuses, la poussière et les courants d'air sont désormais le lot quotidien des habitants de la rue Plançon. Et même si c'est pour la bonne cause, les désagréments sont parfois très difficiles à supporter. Des bouchons d'oreille et casques sont distribués aux personnels après bien des réclamations. Selon les jours, selon les travaux engagés, les nuisances sont importantes. Les conséquences sur les personnels du site sont ressenties différemment selon le seuil de tolérance de chacun mais surtout selon l'emplacement du bureau par rapport aux travaux. Le rez-de-chaussée est particulièrement touché par le bruit, les courants d'air, les vapeurs d'essence...

Travailler chaque jour dans un site où des travaux sont réalisés entraînent nécessairement des conséquences. La direction en a-t-elle suffisamment évalué les conséquences sur les personnels du site ? Une réunion a été organisée à la fin de la première tranche pour évaluer le degré de nuisance, mais n'aurait-il pas été judicieux et conseillé de faire le tour des bureaux pour rencontrer les personnels, montrer de l'empathie et proposer de l'aide. Attention à la fatigue nerveuse qui s'installe insidieusement.

La nacelle thermique, par l'émanation de gaz toxique a engendré des maux de tête pour certains. La possibilité d'utiliser une nacelle électrique comme annoncé, n'est pas réalisable du seul fait qu'une telle nacelle n'existe pas : la nacelle toute thermique a été remplacée par une nacelle semi-thermique.

Et qu'en est-il des expatriés de la City ? A l'origine, il était prévu un turn-over sur les locaux de la City : les locataires devaient réintégrer leurs bureaux dès leur réception. Un autre choix a finalement été fait : ils resteront à la City jusqu'en septembre. Préservés des dommages des travaux, ils n'ont cependant pas des conditions de travail optimum. Les bureaux de la City, bien que récents ne sont cependant pas suffisamment isolés, la chaleur y est difficile à supporter. Installés pour quelques semaines à l'origine, les bureaux ne sont pas équipés d'armoires et les dossiers restent dans les cartons de déménagement ; la gestion quotidienne en est plus compliquée. Et ne parlons pas du réseau téléphonique : passer un coup de fil devient une gageure.

Et l'adage « il faut souffrir pour être beau », se vérifie pour le lifting de la rue Plançon à travers la « souffrance », toute proportion gardée, de ses personnels qui supportent, tant bien que mal, pour l'amélioration de leur cadre de travail, la détérioration temporaire de leurs conditions de travail.

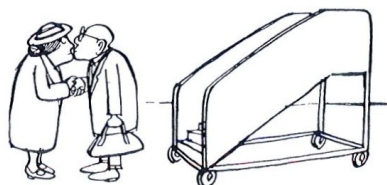


VOYAGE, VOYAGE

Une dizaine d'année déjà que le weekend de l'ascension rime avec voyage de l'APAS. Le Tyrol est cette année la destination de cent apasiens pour une durée de 4 jours. Trop court, trop dense diront certains, trop « top » diront les participants.

C'est donc après la traversée de la Suisse qu'au petit matin deux bus passent la frontière autrichienne : le soleil est au rendez-vous et après un petit déjeuner attendu, le bus gravit le col en direction d'Innsbruck.

Le déjeuner est pris aux abords des chutes de Krimml, l'après-midi étant consacrée à la découverte de ses splendides chutes d'eau considérées comme les plus hautes d'Europe en raison de leur débit dont le record en 1997 est de 800 m³/seconde. Située au milieu du parc national du Hohe Tauern, les chutes d'une hauteur de 380 m proposent 3 cascades : pour atteindre le sommet des chutes une marche d'une heure est nécessaire. Seuls quelques téméraires s'engageront dans l'ascension sans pour autant atteindre le sommet faute de temps, les autres préféreront flâner et goûter à la fameuse bière autrichienne.



La deuxième journée est consacrée à la découverte d'Innsbruck, capitale du tyrol, La rivière Inn qui la traverse est à l'origine de son nom. La ville a accueilli les jeux olympiques d'hiver à deux reprises en 1964 et 1976. Le tremplin de saut de Bergisel, visité en après-midi, nous permet d'avoir une vue panoramique de la ville. Un jeune athlète à l'entraînement nous donne un aperçu du saut à ski : vertigineux.

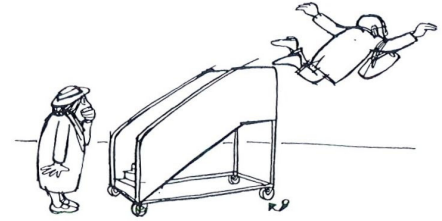
La matinée a elle été consacrée à la découverte de la vieille ville : le petit toit d'or, façade la plus photographiée d'Autriche propose un balcon de style gothique dont le toit est composé de bardeaux de cuivre doré à l'or fin - la maison Helbling, maison bourgeoise ornée de stucs de style baroque, et surtout le mausolée de Maximilien Ier, qu'il fit construire de son vivant. Ce mausolée est entouré de 28 statues de bronze représentant les ancêtres des Habsbourg. Ces statues sont impressionnantes par leur nombre bien sûr, par leur taille, par le détail de sculpture mais surtout par l'alignement autour du mausolée ; elles donnent l'impression de veiller sur le gisant et pourtant le tombeau est vide – Maximilien n'y a jamais été enterré.

Samedi matin, départ matinal pour la Bavière « länder » allemande proche du Tyrol. Nous pouvons au gré des vallées traversées admirer les paysages : montagnes enneigées, vastes plaines.... et bien sûr de verdoyantes forêts. Pauvre petit guide qui au gré des journées s'extasiait sur les forêts tyroliennes et plus particulièrement sur les plantations de mélèze, sans savoir, si ce n'est le dernier jour, qu'il promenait un car de « spécialistes » forestiers.

Deux guides nous accompagnaient depuis la première journée, un dans chaque car. Et comme partout, il y avait des « chefs ». Le deuxième car est pour une fois pas celui des « chefs » qui bénéficia d'un guide hors pair : gentil, cultivé, féru de musique classique qui agrémenta tous ses commentaires de musique. Les « *Hola dere tütü, hola dero, Hoite ho i olle o* », des célèbres Yodels déclenchèrent quelques rires, notamment avec la chanson du coq et de la vache. Les chants tyroliens étaient à l'origine un moyen de communication entre habitants des vallées.

C'est sur l'opéra de Wagner «Lohengrin» qu'il nous fait découvrir le château de Neuschwanstein, plus connu sous le nom du château de la belle au bois dormant. La salle des chanteurs est particulièrement, les peintures murales sont inspirées de la légende de Persifal. Le roi Louis II de Bavière a imaginé son château comme celui du Graal.

Une autre découverte, le château de Lindhorf, le préféré de Louis II. L'inspiration de Louis XIV transparait beaucoup dans ce château. Ce petit château, où les dorures excellent, bénéficie de jardins avec cascades, bassins et terrasses. Louis II y vécut seul de nombreuses années. Pour ne voir personne, ce roi un peu fou, avait fait aménager une « table couvre toi » un ascenseur amenait la table dressée directement à la salle à manger du roi et dispensait les personnels de le côtoyer.



Et les soirées me direz-vous : tyroliennes bien sûr. Yodel, danses folkloriques avec entre autres le fameux « tape-cuisse » et bien sûr.... de la bière.

Beau soleil, belles visites, belle ambiance..... à l'année prochaine pour ROME

Merci au « gentil organisateur ».



LE QUESTIONNAIRE DE PROUST

Dans la revue Boismag de février 2016, le DG a répondu au questionnaire de PROUST. Ses réponses nous éclairent encore un peu plus sur sa personnalité.

Le principal trait de mon caractère ? L'obstination

La qualité que je préfère chez les hommes ? La bonté

Mon principal défaut ? La rancune

Ce que j'apprécie le plus chez mes amis ? La fidélité

Mon occupation préférée ? La littérature

Mon rêve de bonheur ? Je ne crois pas au bonheur

Quel serait mon plus grand malheur ? La solitude

A part moi-même, qui voudrais-je être ? Etant donné tous les efforts que j'ai faits pour y arriver, ce que je suis

Où aimerais-je vivre ? En Italie

La couleur que je préfère ? Le bleu

La fleur que j'aime ? L'ancolie

Mes auteurs favoris ? Marcel Proust, Jean-Jacques Rousseau, Vassili Grossman, Ykio Mishima

Mes héros dans la fiction ? Ivanhoé

Mes compositeurs préférés ? Olivier Messiaen

Mes peintres préférés ? Ernst Ludwig kirchner, El Greco, le Caravage

Mes héros dans la vie réelle ? Ce sont mes maîtres, ceux qui m'ont tout enseigné comme Aimé Césaire, Jean-Marie Tjibaou et ceux avec qui j'ai travaillé comme Simone Veil, Louis Le Pensec, Jean-Bertrand Pontalis

Mes héros dans l'histoire ? J'ai peu de héros, mais j'opterai pour l'historien Fernand Braudel

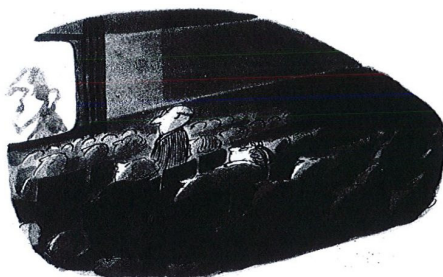
Le personnage historique que je n'aime pas ? Philippe Pétain

Le don de la nature que je voudrais avoir ? Le jardinage

L'état présent de mon esprit ? Déterminé

La faute qui m'inspire le plus d'indulgence ? La faiblesse humaine

Ma devise : Quand j'étais jeune, c'était « jusqu'où ne montera-t-il pas ? (Nicolas Fouquet) ». Aujourd'hui, c'est plutôt : « là où la vie emmure, l'intelligence perce une issue (Marcel Proust) ».



LE BROUILLON DU QUESTIONNAIRE DE DUBREUIL

En exclusivité nous avons retrouvé la version de travail du questionnaire de Proust, rempli par le DG. La com l'a édulcoré avant parution dans la presse.

Le principal trait de mon caractère ? Un mauvais caractère

La qualité que je préfère chez les hommes ? La soumission

Mon principal défaut ? La modestie

Ce que j'apprécie le plus chez mes amis ? Leurs relations hauts placées

Mon occupation préférée ? Parler de moi

Mon rêve de bonheur ? Etre dans le dictionnaire

Quel serait mon plus grand malheur ? Etre invisible

A part moi-même, qui voudrais-je être ? Moi en plus grand et avec des cheveux

Où aimerais-je vivre ? Dans un ministère

La couleur que je préfère ? Le vert, pas celui de la forêt mais celui du Dollar

La fleur que j'aime ? Le narcisse

Mes auteurs favoris ? Claude Allègre et Nicolas Sarkozy

Mes héros dans la fiction ? Les Thénardier

Mes compositeurs préférés ? Mahler

Mes peintres préférés ? Ripolin

Mes héros dans la vie réelle ? Emmanuel Macron

Mes héros dans l'histoire ? Machiavel et Judas

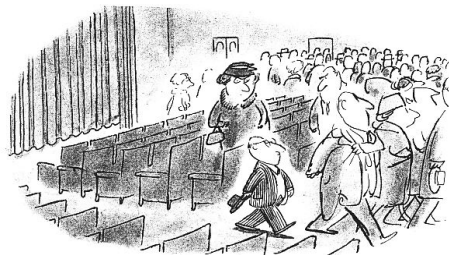
Le personnage historique que je n'aime pas ? Robin des bois

Le don de la nature que je voudrais avoir ? J'ai déjà été assez gâté par la nature

L'état présent de mon esprit ? Chahuté

La faute qui m'inspire le plus d'indulgence ? La faute de goût

Ma devise : Celui qui ne fait pas plaisir en arrivant, fait plaisir en partant.



**LE SNUPFEN Solidaires
EN FRANCHE-COMTE**

Secrétaire Régional :

Véronique BARRALON
22, rue de la Gare
25660 SAONE

☎ : 09.50.73.42.46

Mail : veronique.baralon@gmail.com

SR Adjoint :

François SITTRE

☎/Fax: 03.81.56.92.32.43

Mail : francois.sittre@onf.fr

Trésorier :

Rémy BESSOT

☎ 03.84.52.06.74

Président de l'APAS :

Pascal VOLPOET

☎ : 03.81.51.48.21

Secrétaire de l'Agence du DOUBS :
Véronique BARRALON (☎ : 03.81.65.08.83)

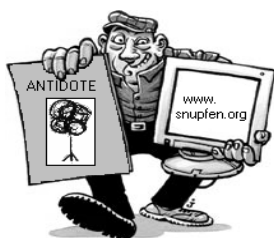
Secrétaire de l'Agence de LONS LE SAUNIER :
Alain DELACROIX (☎ : 03.84.73.21.99)

Secrétaire de l'Agence de VESOUL :
Michel MAGUIN (☎ : 03.84.49.24.76)

Secrétaire de l'Agence NORD-FRANCHE-COMTE
François SITTRE (☎ 03.81.92.32.43)

COTISATIONS 2016

GRADE	Cotisation annuelle
❖ Adjoint Administratif	132 €
❖ Chef de District Forestier	
❖ Adjoint Administratif 2ème Classe	144 €
❖ Adjoint Administratif 1ère Classe	156 €
❖ Technicien Forestier	168 €
❖ Secrétaire Administratif Classe Normale	180 €
❖ Technicien Principal Forestier	
❖ Secrétaire Administratif de Classe Supérieure	192 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Exceptionnelle	204 €
❖ Chef Technicien Forestier	228 €
❖ Attaché Administratif	264 €
❖ CATE	
❖ IAE	276 €
❖ Attaché Administratif Principal	300 €
❖ IDAE	
❖ IGRF	348 €
❖ IGRFC	
❖ IGGREF	420 €



- le montant de la cotisation due par un stagiaire (lors d'une première prise de poste à l'ONF), est équivalente à

50 % du montant de la cotisation de son grade

- pour les adhérents relevant du droit privé, la cotisation est égale à **0,75 % du salaire net**

- la cotisation des adhérents à temps partiel est égale à la cotisation du grade x % du temps travaillé

- les adhérents retraités payent **50 % de la cotisation** de leur dernier grade

- les cotisations syndicales sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de **66 % du montant total**

BULLETIN D'ADHESION SNUPFEN

NOM.....Prénom.....

Date de naissance Grade

Adresse.....

Tél :fax :mail :

Le

Signature

Bulletin à envoyer à : Rémy BESSOT - 14 rue Jean de la Fontaine - 39300 CHAMPAGNOLE -

☎: 03.84.52.06.74

Contactez-le pour obtenir un imprimé de prélèvement automatique

ATTENTION : l'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de PAC(prélèvement automatique de cotisation) auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

Ils n'étaient que quelques uns, ils furent foule soudain, ceci est de tous les temps.

Paul Eluard

Que dire de celles qui pourchassent l'obscurité avec leur torchon
de cuisine
Appellent arbres et enfants à ranger les bruits dans les plumiers
à s'attabler dos au feu où brûlent les ossements d'un saule vieux de
mille lieux
Les arbres bien nés sont frileux disent-elles
Le saule casanier donne des fumées blanches comme fiancées
disparues
et traduit son mécontentement en étincelles
Le saule n'attend aucune consolation alors que la mandragore qui
résiste au chagrin
n'a ni cahier ni d'attaches familiales
La mandragore ne fraie pas avec les arbres qui ombragent les cours
de récréation
prend ses distances avec le feuillage acerbe du chêne et celui du
tilleul imbu de sa transparence

Il n'y a pas de bûcheron heureux dit la mandragore

Où vont les arbres ? Vénus KHOURY-GHATA
Editons Mercure de France 2011

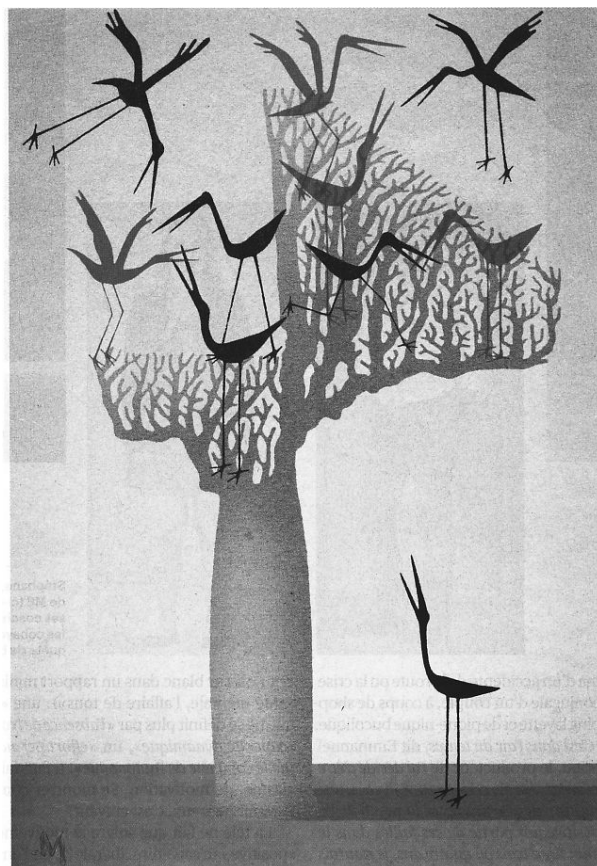


Illustration Jean-
François MARTIN